Pays de la Loire, Loire-Atlantique
La Baule-Escoublac
lotissement La Baule-les-Pins
15 avenue de l' Eglise

Maison dite villa balnéaire l'Hermitage, puis Lou Pescalouno, puis la Gréolière, 15 avenue de l'Eglise

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44000664
Date de l'enquête initiale : 1990
Date(s) de rédaction : 1998
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de la villégiature balnéaire
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison
Précision sur la dénomination : villa balnéaire
Appellation : l'Hermitage, puis Lou Pescalouno, puis la Gréolière
Parties constituantes non étudiées : jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2004, BS, 46

Historique

L'architecte baulois Georges Meunier dessine en 1931 cette villa qui est publiée l'année suivante dans "Les Echos de la Baule". Vers 1960 l'architecte Philippe Louis (ancien élève de Meunier) en retouche la tour et le rez-de-chaussée.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1931 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Georges Meunier (architecte, attribution par travaux historiques)

Description

Plan massé avec rez-de-chaussée et un étage sur rez-de-jardin. Cette villa "dissymétrique provençale" (cf. typologie) est implantée au milieu d'un jardin. La couverture est en tuile mécanique et les rives comportent trois rangs de génoise. Les murs sont en moellons au rez-de-jardin et recouverts d'enduit rose au-dessus. En 1931 la façade est comporte deux fenêtres plein-cintre dont une au sud-est surmontée d'une tour avec balcon et une autre au nord d'une toiture en appentis. A l'est de la façade sud une loggia avec 3 baies plein-cintre séparées deux piliers est desservie par un escalier extérieur et surmontée par la même tour percée d'une fenêtre. A l'ouest de la façade sud une fenêtre est surmontée par une autre toiture en appentis. Vers 1960 la tour a été modifiée par Philippe Louis (ancien élève de Meunier) : un contrefort en moellons soutient l'ensemble dans l'angle sud-est du rez-de-chaussée. Sur la façade sud une large baie plein-cintre avec appareillage en moellons supprime deux baies et les piliers. Sur la façade est les deux fenêtres sont remplacées par une porte-fenêtre ouvrant sur un balcon en béton avec garde-corps à barreaux en fer forge. deux petites fenêtres sont accolées de part et d'autre de cette porte-fenêtre. L'angle sud-est de la tour est arrondi et l'enduit rose a été blanchi. A l'est de la façade nord un bow-window a été ajouté. Des boulins apparaissent en haut de la tour pour l'imaginaire pigeonnier.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse mécanique
Plan : plan massé
Type(s) de couverture : toit en pavillon

Typologies et état de conservation

Typologies : provençal
État de conservation : restauré

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Bibliographie

- **Les Echos de La Baule,** 1932.
  n° 19, p. 5, 28 août 1932 ; n° 22, p. 5, 1er octobre 1932

Illustrations

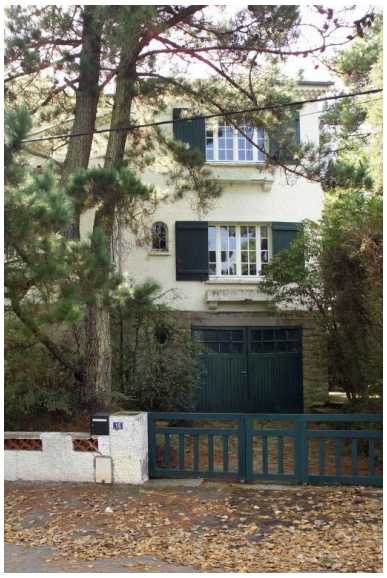

Vue d'ensemble de la villa.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20044402265NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Maisons dites villas balnéaires et immeubles à logements de la commune de La Baule-Escoublac (IA44000832) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, La Baule-Escoublac
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Lotissement concerté La Baule-les-Pins (IA44000837) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, La Baule-Escoublac,

Auteur(s) du dossier : Alain Charles
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

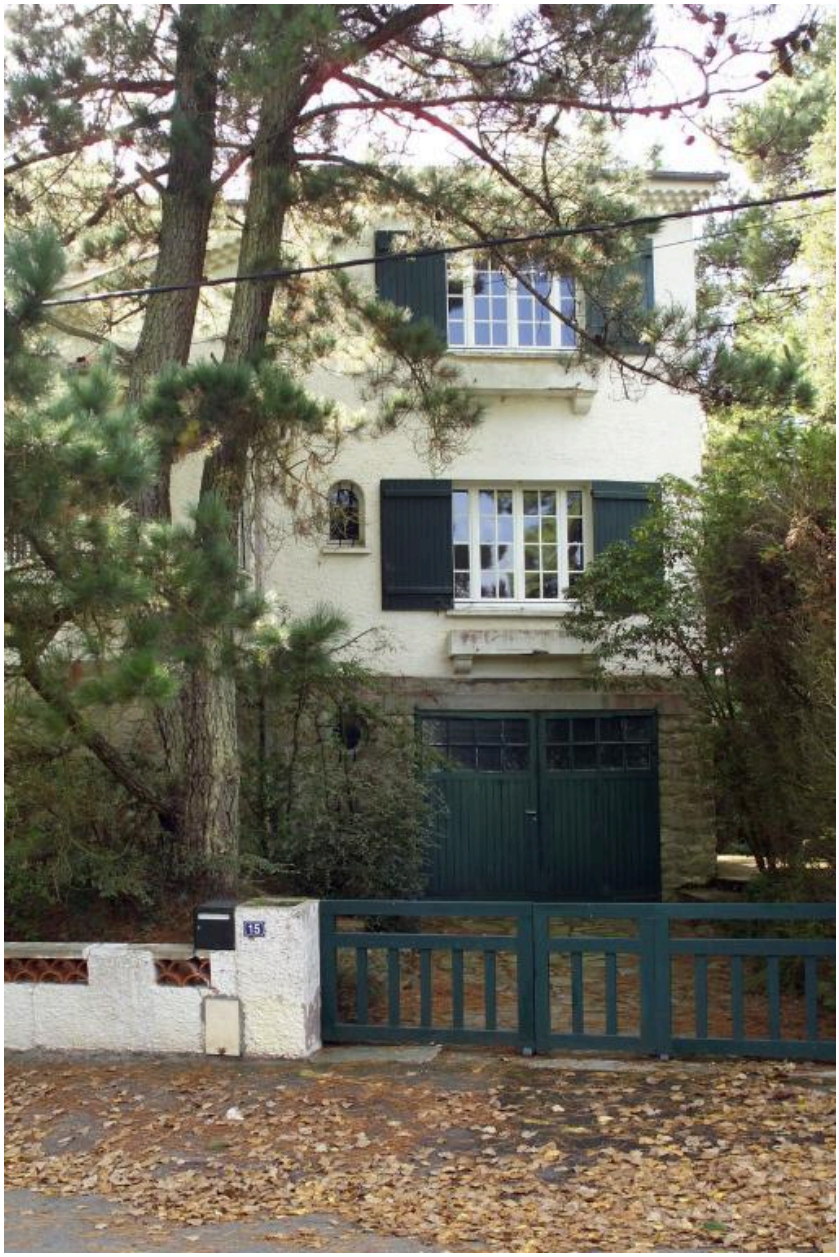

Vue d'ensemble de la villa.

IVR52_20044402265NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation